



**HAL**  
open science

# Précarité énergétique et résilience territoriale : les acteurs des territoires face aux enjeux organisationnels d'une question multidimensionnelle

Marie-Clotilde Meillerand, Jean-Pierre Nicolas, Sébastien Gardon

## ► To cite this version:

Marie-Clotilde Meillerand, Jean-Pierre Nicolas, Sébastien Gardon. Précarité énergétique et résilience territoriale : les acteurs des territoires face aux enjeux organisationnels d'une question multidimensionnelle. *Canadian Journal of Regional Science / Revue canadienne des sciences régionales*, 2023, Numéro thématique. Planification spatiale et résilience territoriale : le défi des changements environnementaux et sociétaux majeurs, 46 (1), pp.77-85. 10.7202/1097162ar . halshs-03917910

**HAL Id: halshs-03917910**

**<https://shs.hal.science/halshs-03917910>**

Submitted on 4 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Revue Canadienne de Sciences Régionales**

Numéro thématique *Planification spatiale et résilience territoriale : Le défi des changements environnementaux et sociétaux majeurs*

***Précarité énergétique et résilience territoriale : les acteurs des territoires face aux enjeux organisationnels d'une question multidimensionnelle***

Meillerand Marie-Clotilde, Laboratoire Aménagement Economie Transports, Université de Lyon, [mcmeillerand@gmail.com](mailto:mcmeillerand@gmail.com)

Nicolas Jean-Pierre, Laboratoire Aménagement Economie Transports, Université de Lyon, [jean-pierre.nicolas@entpe.fr](mailto:jean-pierre.nicolas@entpe.fr) (auteur correspondant)

Gardon Sébastien, UMR Territoires, VetAgro Sup Lyon, [sebastien.gardon@vetagro-sup.fr](mailto:sebastien.gardon@vetagro-sup.fr)

**Résumé :** Les fortes variations des prix de l'énergie depuis 20 ans ont précarisé certains ménages vulnérables du fait de leur revenu, d'un logement mal isolé ou de longs déplacements quotidiens contraints. Cette thématique de la précarité énergétique a ainsi progressivement émergé en tant qu'objet de l'action publique territoriale en se renforçant nettement avec le pic du prix du pétrole en 2008-2012. Comment les acteurs des territoires peuvent-ils s'organiser pour faire face à cet enjeu social de la transition énergétique ? Pour répondre à cette question, cet article rend compte d'une recherche menée auprès de trois territoires différenciés, actifs en matière de lutte contre la précarité énergétique liée au logement et à la mobilité. Il montre l'intensification progressive de l'action collective en la matière depuis les années 2000, tout en soulignant les limites d'une part des politiques sectorielles (action sociale, énergie, logement, transports...), et d'un autre côté des modes de financement et de régulation actuels qui rendent difficiles de mener des actions de long terme. Enfin, les observations sur les trois territoires témoignent des opportunités que peuvent offrir les évolutions institutionnelles en cours depuis une dizaine d'années (intercommunalité et métropolisation).

**Abstract:** The sharp fluctuations in energy prices over the past 20 years have made some households precarious because of their situation linked to their income, a poorly isolated housing and/or long daily commutes. This theme of energy poverty has thus gradually emerged as an object of local public action by strengthening significantly with the price peak of oil in 2008-2012. How can the local stakeholders organize themselves to face this social issue of the energy transition? To answer this question, this article reports on a research conducted in three different territories, active in the fight against energy poverty related to housing and mobility. It shows the gradual intensification of collective action in this area since the 2000s, and highlights limits of sectoral policies (social action, energy, housing, transport, etc.), and on the other hand the current financing and regulation methods that make it difficult to conduct long term actions. Finally, the observations on the three territories show the opportunities of the ongoing institutional developments over the past ten years (intercommunality and metropolization).

**Mots-clés :** Précarité énergétique / logement / mobilité quotidienne / transversalité / action publique territoriale

**Keywords:** Energy poverty / housing / daily mobility / transversality / territorial public action

## 1. Introduction

Dans le contexte actuel de transition énergétique et d'incertitudes fortes sur les évolutions du coût de l'énergie, les ménages modestes sont de plus en plus exposés au risque de précarité énergétique. Le pic du prix du pétrole entre 2008 et 2012 avait avivé cette question, et de nombreux évènements de ces dernières années nous la rappellent et la relancent – que ce soient le mouvement des Gilets Jaunes en France en 2019, les confinements liés à la crise sanitaire de la Covid, ou la hausse généralisée des prix de l'énergie de l'hiver 2021, renforcée par la guerre en Ukraine du printemps 2022. Logement et mobilité quotidienne des ménages se trouvent liés ici tant du fait du poids important de l'énergie dans ces deux postes de dépenses que de la mise en balance de leurs coûts respectifs via le marché immobilier, avec des coûts d'accès au logement en partie dépendants des coûts de transport générés par sa localisation et son accessibilité aux aménités urbaines (Haas et al., 2006 ; Maresca & Mercurio, 2014 ; Coulombel, 2018). Il y a donc intérêt à considérer ces deux dimensions simultanément dans les politiques publiques s'attachant à traiter la question de la précarité énergétique, pour éviter par exemple des actions qui encourageraient l'installation de ménages modestes en lointaine périphérie, dans des maisons anciennes et pas trop chères, bénéficiant d'aides à la rénovation et à l'isolation mais entraînant des surcoûts importants de mobilité en termes de carburant consommé, ainsi qu'une dépendance renforcée à la voiture avec de fortes contraintes d'emploi du temps à gérer. Tout un courant de réflexion s'est ainsi développé au cours des années 2000 et 2010 pour défendre l'idée d'un habitat abordable intégrant les coûts du logement et de la mobilité quotidienne (Morency et al., 2022).

Dans le cas français, qui sert de support de réflexion dans cet article, de nombreux organismes ont cherché à rendre compte du phénomène au cours des 20 dernières années (Alterre Bourgogne, 2007 ; DREAL Rhône-Alpes, 2009 ; AREQ, 2015 ; pour n'en citer que quelques-uns). L'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE), soutenu par l'ADEME, appuie aujourd'hui le développement de la base de données GEODIP estimant le nombre de ménages précaires à différents échelles spatiales sur l'ensemble du territoire français (<https://www.geodip.onpe.org/>) ; de même l'Agence AURA Energie-Environnement finalise actuellement une série d'indicateurs sur la précarité énergétique logement + mobilité dans sa plateforme TerriSTORY® (<https://terristory.fr/>). L'ensemble des travaux ainsi réalisés souligne bien l'ampleur du phénomène, et même si la question d'une définition précise admise par tous reste un enjeu de mesure fort (voir Charlier et al., 2015, pour le cas du logement par exemple),

GEODIP estime ainsi que 20,3% des Français sont en situation de précarité énergétique, en retenant la définition selon laquelle un ménage énergétiquement précaire se situe dans les 3 premiers déciles de revenu et dépense plus de 8% de son revenu pour le chauffage de son logement ou plus de 4,5% pour le carburant lié à sa mobilité quotidienne (chiffre issu de la plateforme consultée début avril 2022).

La prise en compte de cette précarité énergétique par les acteurs des politiques publiques s'est faite en se centrant d'abord sur la question du logement (Boardman, 1991), avant de s'élargir progressivement aux questions de mobilité (CTOD & COD, 2006 ; Cochez et al., 2015) mais avec, dans la pratique, une difficulté certaine à considérer les deux de manière intégrée. En effet, une telle question énergétique qui soulève des enjeux de précarité se trouve positionnée de manière transversale à plusieurs secteurs de l'action publiques territoriale, avec a minima l'énergie, le social, le logement et le transport mais aussi l'aménagement et la planification ainsi que l'emploi et la santé (Meillerand & Nicolas, 2021). Chacun de ces secteurs dispose d'une expertise, d'objectifs et d'un vocabulaire qui lui sont propres (Lascoumes, 2012 ; Douillet et al., 2019), et chacun est également organisé à partir d'une répartition des responsabilités différente entre les divers niveaux locaux, régionaux et nationaux de l'action publique (Borraz & Guiraudon, 2008 ; Poupeau, 2017). Comment dès lors parvenir à mettre en place une politique pertinente et cohérente, permettant une solidarité collective effective auprès des plus précaires et prévenant au mieux des risques de fragilisation futurs, lorsque le sujet apparaît aussi transversal et multiniveau ? Pour répondre à une telle question opérationnelle, qui intègre une dimension d'évaluation des actions publiques et de prescription de moyens à mettre en œuvre, il faut au préalable comprendre les pratiques et le contexte dans lequel les acteurs concernés évoluent, et c'est sur ce point que cet article se positionne. Son objectif est dès lors de montrer comment, concrètement, les acteurs des territoires travaillant sur ce thème de la précarité énergétique s'organisent en fonction de leur terrain et du jeu d'acteurs local : comment définissent-ils et perçoivent-ils cette précarité ; intègrent-ils les questions de logement et de mobilité ; quelles actions sont mises en œuvre sur leur territoire, quelles sont les difficultés qu'ils rencontrent et quels leviers leur permettent éventuellement d'avancer en la matière ?

Pour répondre à ce questionnement, trois territoires issus de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en France ont été retenus du fait de leur volontarisme affiché dans le domaine de la précarité énergétique logement et mobilité. Quarante-huit acteurs provenant d'horizons divers mais travaillant tous sur cette question ont été rencontrés à l'occasion d'entretiens approfondis. Ceci a ainsi permis de dresser un bilan de la manière dont un problème transversal à

l'organisation sectorielle de l'action publique peut être approprié sur le terrain, avec les possibilités et les limites que ces acteurs perçoivent pour prendre en compte la précarité énergétique telle qu'ils la considèrent et pour, éventuellement, intégrer la double dimension du logement et de mobilité quotidienne.

Pour traiter son sujet, l'article revient tout d'abord sur les terrains et le protocole d'investigation mis en place dans le cadre de cette recherche. Il présente ensuite les résultats obtenus en décrivant l'intensification progressive de l'action collective de lutte contre la précarité énergétique. Celle-ci reste cependant prise au piège d'un côté des politiques sectorielles (logement, action sociale, énergie, transports...) bien installées et qui peuvent mettre en échec le nécessaire traitement transversal de cette question (Mazeaud & Nonjon, 2018), et d'un autre côté des modes de financement et de régulation actuels de l'action publique qui rendent cette politique instable (Pinson, 2020). Enfin, les observations sur les trois territoires témoignent des opportunités offertes par les évolutions institutionnelles en cours en France depuis une dizaine d'années (intercommunalité et métropolisation) pour permettre aux acteurs locaux de sortir des cadres sectoriels existants et mettre en place parfois des outils plus transversaux.

## **2. Explorer trois territoires urbains et périurbains pro actifs en matière de précarité énergétique**

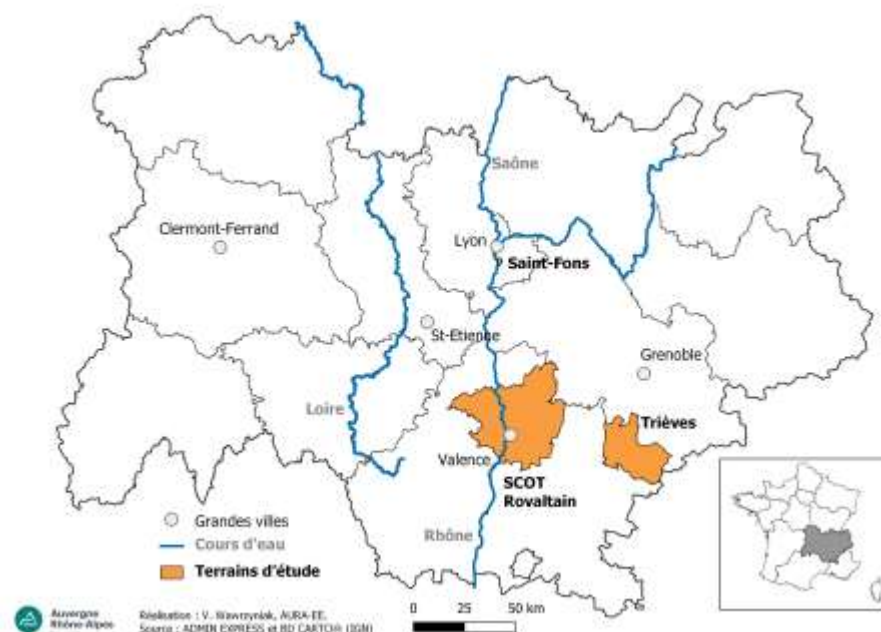
Pour répondre à la question des freins et des possibilités pour mettre en place une politique intégrée de lutte contre la précarité énergétique liant logement et mobilité quotidienne, une série d'entretiens a été menée dans le courant des années 2017 et 2018 auprès d'acteurs de différents territoires de la Région Auvergne-Rhône-Alpes affichant une volonté dans ce sens. Pour mieux explorer l'impact des caractéristiques locales, ces territoires ont été choisis en fonction de leurs différences tant au niveau des populations énergétiquement précaires que de leur organisation territoriale et de leur gouvernance locale. Trois territoires ont ainsi servi de terrains d'étude :

- Un territoire urbain défavorisé, avec la commune de Saint-Fons au sud de la Métropole de Lyon. Cette commune concentre des ménages en grande difficulté, en situations d'habitat diverses (logement social et logement privé précaire) et parfois sans moyens suffisants pour disposer d'une automobile. Sa gouvernance implique un grand nombre

d'acteurs, issus de différents secteurs pour différentes échelles d'intervention (commune, métropole, région, etc.).

- Un territoire à forte composante péri-urbaine, avec les trois EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) de Romans, Valence et Tain l'Hermitage regroupées au sein du Grand Rovaltain qui ont mis en place un Schéma de Cohérence Territorial intégrant les enjeux locaux liés aux problématiques énergétiques des ménages du fait de leurs logements et de longs déplacements automobiles.
- Un territoire plus rural, le Trièves, entretenant des liens très forts avec Grenoble situé entre 40 et 60 km au nord puisque 40 % de ses actifs travaillent dans l'agglomération grenobloise (Meillerand et al., 2021). Situé sur un plateau entre les massifs du Vercors et du Dévoluy, il connaît un climat de montagne relativement rude, tout en disposant d'un habitat ancien peu performant. Les acteurs territoriaux sont organisés au sein de la communauté de communes du Trièves. Ils sont moins nombreux que dans les deux cas précédents, mais sont fortement impliqués, comme en témoigne par exemple le lancement du premier projet de Territoire à Energie POSitive.

### **Carte 1. Localisation des trois terrains d'étude au sein de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en France**



Comprendre l'intérêt des acteurs locaux pour la précarité énergétique logement et mobilité quotidienne au sein de ces trois territoires, ainsi que les opportunités et les difficultés

qu'ils ont rencontrés pour mettre en œuvre leurs actions, nécessitait de croiser les points de vue issus de différents secteurs ainsi que de différentes positions par rapport à l'action. Nous avons ainsi privilégié les points de vue issus du logement, des transports, de l'énergie et du social. Nous avons voulu par ailleurs interroger des acteurs issus de l'action publique territoriale, de bureaux d'études intervenant en conseil amont ainsi que des associatifs en prise directe avec le terrain. Au total, 40 acteurs répartis entre ces quatre secteurs d'action ont été rencontrés sur les trois terrains (cf. tableau 1). Chaque entretien, d'une durée moyenne d'une heure, a été l'occasion d'aborder sur chaque terrain et avec chaque type d'acteurs les points suivants :

- les approches de la précarité énergétique (définition...)
- les initiatives existantes sur leur territoire
- les modalités de travail autour de cette thématique
- le cercle des acteurs existants
- les perspectives en matière de lutte contre la précarité énergétique.

Au-delà, l'objectif de nos questionnements étaient également de reconstituer le jeu des acteurs, son éventuel enrichissement au cours du temps ainsi que les points forts et les points faibles des initiatives et des actions déployés pour lutter contre les différentes facettes de la précarité énergétique. Les territoires choisis, relativement dynamiques en matière de lutte contre la précarité énergétique et pour la transition écologique nous ont offert un panel varié d'acteurs engagés sur ces questions, dialoguant entre eux et sensibles aux dispositifs et opportunités disponibles pour mener des actions sur cette thématique. Ils ont été choisis de manière à explorer les points de vue issus des principaux secteurs d'action concernés (mobilité, logement, énergie et social). Nous avons également veillé à représenter différentes modalités d'action : techniciens de l'action publique territoriale ; bureaux d'études sollicités pour établir des diagnostics territoriaux ; représentants d'associations impliquées dans les différents domaines liés à la précarité énergétique ; enfin, nous regrettons sur ce point de n'avoir été en mesure de rencontrer qu'un unique acteur politique, élu dans le territoire du Trièves).



Tableau 1 : structure des acteurs locaux interviewés, en fonction de leur secteur et de leur territoire d'action\*

	Trièves	Rovaltain	Saint-Fons	Total
Mobilité	3	3	4	10
Logement	3	3	5	11
Energie	4	3	4	11
Action sociale	2	3	3	8
<i>Total</i>	<i>12</i>	<i>12</i>	<i>16</i>	<i>40</i>

\* Pour chacun des secteurs mentionnés, a minima un acteur issu du monde associatif a été rencontré

Enfin, comme évoqué en introduction, les actions de lutte contre la précarité énergétique ne sont pas simplement issues des territoires locaux, elles s'appuient sur et peuvent être initiées par d'autres niveaux régionaux et nationaux. Huit acteurs issus de ces niveaux et apportant des regards plus généraux ont donc également été rencontrés (4 au niveau régional et 4 au niveau national). Ces entretiens ont repris la structure des questions de l'échelon local, et ont notamment permis d'éclairer l'émergence de ce champ d'action publique depuis les années 1980, ainsi que les dispositifs plus larges existants et leur application à l'échelon local.

L'article repose donc sur la base d'un corpus de 48 entretiens d'acteurs issus de différents niveaux et secteurs d'action. Ils ont été complétés par des informations de seconde main (bulletins municipaux, documents d'orientation et de planification, témoignages des techniciens, participation à des ateliers thématiques...) permettant de compléter la vision des enjeux locaux et d'accéder de manière indirecte à la parole des élus de ces territoires, non enquêtés ici.

### **3. De la précarité sociale à la précarité énergétique, une nouvelle réalité pour les territoires ?**

L'objet « précarité énergétique » tel qu'il est aujourd'hui repéré par l'action publique a été façonné sur plusieurs dizaines d'années. Nos entretiens ont été l'occasion d'explorer cette profondeur historique avec la double focale d'une émergence progressive au niveau national et, d'autre part, d'une appropriation par les acteurs des territoires qui s'est faite différemment selon les spécificités locales – que nous illustrons ici à partir des trois terrains retenus.

### 3.1. Un nouveau chantier d'action publique ?

La précarité énergétique est identifiée depuis les années 1980<sup>1</sup> par les acteurs de terrain intervenant auprès des publics précaires, dans le domaine de l'action sociale en lien avec ceux des politiques de l'habitat (comme l'illustrent les rapports de la Fondation Abbé Pierre ou du Secours catholique). Elle renvoie d'abord à la reconnaissance d'une dégradation forte du parc de logement privé et public et d'une incapacité croissante à payer certaines factures d'énergie par les ménages les plus modestes. Des dispositifs voient alors le jour comme le Fond de Solidarité pour le Logement (1983), et le Fond de Solidarité Energie (2004) pour aider à réduire les dettes liées aux impayés des factures d'énergies, ainsi que des outils de diagnostics individuels, des accompagnements aux éco-gestes ou des aides pour de petits travaux d'amélioration du logement. Au début des années 1990, des processus de planification intègrent à leur tour ces enjeux comme les Plans départementaux d'action pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD, liés à la loi Besson de 1990).

Durant ces années, la poursuite de la périurbanisation accentue l'exposition au risque de précarité énergétique liée au logement ou à la mobilité quotidienne. La hausse des prix de l'énergie durant la décennie 2000 les révèle pour les ménages les plus vulnérables. La précarité énergétique se fait alors sentir de manière structurelle et s'impose aux acteurs-techniciens locaux qui accompagnent les ménages les plus précaires. Ils travaillent alors avec les acteurs de l'énergie pour élaborer de nouvelles modalités de facturation de l'énergie (chèques énergie, tarifs sociaux, etc.) ; l'Etat et son échelon local s'engagent plus fortement dans la lutte contre l'habitat indigne en encourageant les travaux d'amélioration des bâtiments ; les acteurs de la mobilité intègrent quant à eux des tarifications solidaires dans les transports collectifs des territoires les plus urbanisés, en lien notamment avec les politiques de retours à l'emploi. Ainsi, de l'action sociale au bâtiment et à l'énergie en passant par les transports, l'insertion et l'emploi, la précarité énergétique émerge comme problème public.

Son traitement s'appuie sur tout un ensemble d'outils et de modes de financements, nombreux et disparates, parfois peu lisibles pour les bénéficiaires. En effet, l'émergence de

---

L'ONPE a élaboré un panorama chronologique très clair des textes réglementaires et des principaux dispositifs de lutte contre la précarité énergétique mis en œuvre en France depuis les années 2000. Il est disponible à l'adresse suivante :

[https://www.onpe.org/les\\_etudes\\_et\\_rapports/etude\\_20102020\\_efficacite\\_et\\_efficience\\_des\\_instruments\\_de\\_lutte\\_contre\\_la](https://www.onpe.org/les_etudes_et_rapports/etude_20102020_efficacite_et_efficience_des_instruments_de_lutte_contre_la)

cette problématique s'est faite en parallèle d'un renouveau fort de l'action publique marqué par le tournant néolibéral que connaît la France depuis la fin du 20<sup>ème</sup> siècle (Huré et al., 2018 ; Pinson, 2020)<sup>2</sup>. Le traitement de la précarité énergétique apparaît révélateur de ce nouveau mode de production de l'action publique, basé sur des agences placées auprès des sphères de l'Etat (Epstein, 2005).

C'est notamment le cas de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) qui intègre le traitement de la rénovation énergétique dans les premières Opérations Programmées d'Améliorations de l'Habitat (OPAH) en lien avec la politique de la ville, puis gère les programmes de financement de la rénovation énergétique des logements, privés et sociaux, suite à la loi SRU de 2001. Cet aspect est renforcé et touche de nombreux territoires à partir de 2004 avec le programme Habiter Mieux, axé sur la rénovation thermique des logements à des fins de lutte contre la précarité énergétique. L'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL) et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) entrent alors en scène. La première centralise les acteurs du logement et des politiques d'amélioration de l'habitat et structure ses antennes au niveau départemental (les ADIL) pour mieux référencer la précarité énergétique dans ses actions. L'ADEME quant à elle finance des projets pour faire avancer la connaissance et l'action, et alimente la prise de conscience de ce phénomène qui accentue l'exclusion des ménages modestes. Elle soutient le lancement de premiers outils de lutte contre la précarité énergétique, en complément des grandes opérations de rénovation thermique portées par l'ANAH et évoquées ci-dessus.

Les outils et dispositifs se multiplient ainsi dans différents secteurs, principalement le logement et l'action sociale, soutenus par un champ associatif qui s'élargit progressivement aux champs de l'énergie et de l'insertion et l'emploi. En 2005, plusieurs associations militantes autour de la pauvreté et de l'accès au logement (Fondation Abbé Pierre, Secours catholique, CLER, etc.) lancent le manifeste « Précarité habitat social et énergie » pour interpeller le gouvernement sur les problématiques croisées d'énergie et de logement. Dès 2007, le réseau RAPPEL (<https://www.precarite-energie.org/>) se structure au sein du CLER : principalement centré sur les enjeux énergétiques liés à l'habitat, il développe des outils à destination des territoires,

---

<sup>2</sup> Dans un contexte de décentralisation, le tournant néo-libéral dans les villes françaises, au sens où nous l'entendons ici, s'incarne notamment par un recours aux pratiques issues du secteur privé : gestion de projet, culture de la performance, évaluation, s'accompagnant d'un repositionnement des services de l'Etat (Huré *et al.*, 2018).

notamment pour repérer les logements les plus touchés (dispositif SLIME, Beslay et al., 2015) et former les acteurs concernés (travailleurs sociaux notamment) pour qu'ils sensibilisent les ménages aux écogestes et les accompagnent dans des démarches de rénovation thermique. Il joue aujourd'hui un rôle de catalyseur des réflexions et des expériences en cours.

Les questions la définition et la mesure prennent une dimension nouvelle durant cette période. Le gouvernement crée le groupe de travail « Plan Bâtiment Durable », qui propose en 2009 une définition globale de la précarité énergétique dans le logement (De Quero & Lapostolet, 2009 ; Lees, 2014). La loi Grenelle II de 2010 l'intègre, fournissant une base qui outille les acteurs pour recourir à des dispositifs et des moyens financiers plus importants. Par ailleurs, un Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE) est créé en 2011. Il supervise des études, notamment pour améliorer la mesure du phénomène en menant un travail de recensement des données dispersées en lien avec le mal-logement, la mobilité contrainte et la vulnérabilité des ménages. Il accompagne également la conception et le développement d'indicateurs via des outils comme les bases de données GeoVEHM (ONPE, 2016), en cours d'actualisation à travers une base GeoDIPTM à venir, ou la plateforme TerriSTORY®, en cours de construction par l'Agence AURA-EE (<https://auvergnerhonealpes.terristory.fr/>). Parallèlement, l'ONPE propose des approches plus "sensibles", comme l'illustre une récente campagne de diffusion de portraits de ménages en situation de précarité énergétique ([https://onpe.org/30\\_portraits/les\\_mots\\_de\\_la\\_prekarite\\_energetique](https://onpe.org/30_portraits/les_mots_de_la_prekarite_energetique)).

En 2012, le PUCA et l'ADEME lancent une série d'enquêtes sur la thématique de la précarité énergétique et son émergence comme problème public. Ces travaux à mi-chemin entre la recherche et l'action permettent d'accompagner cette dynamique en élargissant les actions potentielles et en renouvelant les outils disponibles (à l'exemple des SLIME précédemment cités). Parallèlement, les travaux académiques menés depuis une quinzaine d'années poussent l'idée d'une double précarité énergétique liée aux localisations résidentielles et à la dépendance automobile induite par les distances domicile-travail (Haas et al., 2006 ; Alterre Bourgogne, 2007 ; Jouffe, 2014). Dans cette ligne, l'ADEME utilise de nouveaux dispositifs européens comme les Certificats d'économies d'énergie (CEE) pour financer le programme PenD-Aura (2017-2019) qui soutient des expérimentations de lutte contre la précarité énergétique mobilité (<https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/projets/projet/pendaura>).

Autre initiative, privée, la Fondation INP Grenoble et Schneider Electric financent en 2018 la création de la Chaire HOPE à Grenoble pour « allier innovation et dimension sociale pour lutter contre la précarité énergétique » et jouer un rôle de catalyseur pour les acteurs et les

chercheurs (<https://fondation-grenoble-inp.fr/hope-la-chaire-pour-lutter-contre-la-precarite-energetique/>). Elle participe ainsi à la structuration de la réflexion et à la prise de conscience des enjeux sociétaux de cette thématique.

Les initiatives se sont ainsi multipliées dans le courant des années 2010. Portées par l'Etat ou issus du monde associatif ou de l'entreprise, ces actions ont modifié profondément le paysage des acteurs présents autour de la question élargie de la précarité énergétique depuis 10 ans. Certaines collectivités locales et leurs partenaires associatifs ont perçu rapidement que cette dynamique pouvait leur apporter des moyens financiers et des compétences techniques pour lutter contre ce problème sur leur territoire et les trois exemples que nous avons explorés sont particulièrement emblématiques sur ce plan, tout en montrant la diversité des situations. C'est cette déclinaison locale de l'appropriation de la question de la précarité énergétique (Devalière, 2015) que nous présentons par la suite.

### **3.2. Un jeu d'acteurs qui se renforce de manière diversifiée autour de ce nouvel enjeu**

Au niveau local, le paysage s'avère extrêmement diversifié, dépendant tout à la fois des problématiques de précarité énergétique qui peuvent varier, et des jeux d'acteurs qui peuvent ou non favoriser l'appropriation de la question et qui jouent sur les modalités de cette appropriation.

Tout d'abord, les territoires les plus urbanisés héritent d'un réseau d'acteurs étoffé autour des politiques de logement et de l'action sociale, auxquels les acteurs porteurs des enjeux de mobilités et d'emploi se sont greffés plus récemment. Ce phénomène se retrouve à Saint-Fons. Un tissu associatif encore très présent aujourd'hui y a émergé dès le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle pour accompagner les ménages défavorisés. Plus récemment, l'appartenance à la Communauté urbaine, devenue Métropole de Lyon, lui a fourni des moyens pour aborder la précarité sociale et énergétique, lui permettant d'accueillir plusieurs dispositifs liés à la réhabilitation urbaine (Quartier politique de la ville pendant les années 1990), notamment en intégrant leurs volets rénovation thermique des bâtiments. Aujourd'hui, la dynamique métropolitaine permet à Saint-Fons de bénéficier d'outils et d'expertises autour de la mobilité et de l'accès à l'emploi des ménages en difficulté. En lien avec l'association Uni-Est présente sur son territoire, la commune a pu par exemple se doter dans les années 1990 d'un plan local de l'insertion et de l'emploi (PLIE) qui a mis en œuvre une plateforme Mobilité Emploi Insertion intégrant la précarité

énergétique dès les années 2000. Ces aides sont intégrées au Plan de Déplacements Urbains lyonnais, qui précise toute une politique de tarification solidaire depuis de nombreuses années et qui contient également des mesures d'accompagnement des personnes les plus vulnérables dans leurs parcours de mobilité. Le cas de Saint-Fons est intéressant car il illustre l'élargissement progressif du cercle des acteurs techniques et associatifs autour de la thématique de la précarité énergétique : logement, action sociale, énergie sont rejoints par la mobilité et l'insertion par l'emploi pour répondre aux enjeux d'inclusion et de solidarité qui représentent des défis de taille pour les territoires de la politique de la ville. Très récemment, le dispositif associatif des communes de l'Est lyonnais concernant l'insertion et l'emploi des personnes précaires, préoccupé notamment par les questions de précarité énergétique liées aux déplacements, a été étendu à l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon et intégré dans le volet social de l'action publique métropolitaine.

Les territoires périurbains et périphériques sont armés différemment, avec des services techniques moins développés. Même s'ils tendent à s'enrichir avec l'intercommunalité, ils restent des services inexpérimentés, qui ont des difficultés à faire face aux multiples enjeux de leur territoire. Dans certains cas toutefois, illustrés ici par le cas du Trièves, d'autres atouts peuvent exister comme un personnel politique à la sensibilité environnementale (ou à la transition écologique) affirmée, qui a joué un rôle déterminant dans le lancement d'actions concrètes (Cacciari, 2017). Ce territoire de moyenne montagne a ainsi porté une candidature TEPOS au début des années 2010 qui lui a donné les moyens d'une politique de transition énergétique. Ce premier succès l'a encouragé à candidater pour une plateforme de rénovation énergétique remportée lors de la première vague de l'AAP sur cette thématique en 2013, apportant des moyens pour accompagner les habitants en difficulté de chauffage. Parallèlement les élus se sont aussi engagés sur des combats en matière de mobilité, notamment dans le maintien de la ligne de chemin de fer reliant leur territoire à Grenoble, son principal pôle d'emplois, en parallèle de l'expérimentation de tiers lieux favorisant le travail à proximité. Ils ont également soutenu la mise en place de vélos électrique et le développement de commerces ambulants à l'échelle de la communauté de communes, pour réduire le recours à la voiture. C'est cette dynamique globale portée par des habitants et élus militants qui a permis de trouver des équilibres, même s'ils restent fragiles, pour lutter contre la précarité énergétique sans se priver d'un cadre de vie privilégié, avec l'idée de dépasser le clivage urbain/rural en montrant ses complémentarités possibles.

Dans le Rovaltain, autre territoire proactif en matière de lutte contre la précarité énergétique, la thématique de la précarité sociale est portée depuis les années 1970/80 par un réseau associatif dynamique autour des questions de logements (avec l'ADIL 26). Sur ce terrain très touché par la périurbanisation, l'échelle de la planification a constitué une ressource pour réfléchir et prendre des mesures à long terme prévenant la vulnérabilité énergétique des ménages. L'ADIL 26 a joué un rôle clé dans le travail collectif mené pour préparer le SCOT du territoire, en sensibilisant les acteurs locaux, qu'ils soient techniciens, élus ou représentants d'associations, à l'idée d'une approche croisant logement et de mobilité. Les techniciens des principaux pôles intercommunaux se sont alors saisis des possibilités de financement en partant du terrain pour être au plus près des ménages en difficulté. Par exemple, Valence Agglo s'est saisi de l'occasion offerte par la première vague d'appels à projets de 2013/2014 pour créer une plateforme de rénovation énergétique, lui permettant ainsi de travailler à la rénovation du bâti des centres anciens abandonnés et de freiner la périurbanisation. Ces outils participent à l'accélération de la rénovation des logements et l'accompagnement des ménages modestes, et jouent un rôle non négligeable dans le déploiement d'actions que les services classiques des collectivités locales ont du mal à prendre en charge. Parallèlement, dans ce territoire fortement polarisé et périurbanisé, des initiatives autour de la mobilité et de l'emploi portées par l'Association Mobilité 0726 ont été déployées pour accompagner les ménages modestes et réduire les freins (financiers, cognitifs, etc.) en matière de déplacements. Au fil des appels à projets, cette association est devenue porteuse en 2015 d'une plateforme Mobilité Insertion facilitant les déplacements domicile-travail ou le retour à l'emploi.

Ainsi, grâce à ces nouveaux outils, le paysage des acteurs concernés de la précarité énergétique s'élargit progressivement, faisant place à de nouveaux secteurs d'action publique en plus de ceux traditionnels du social, du logement et de l'énergie : ceux de la mobilité et de la planification à partir des années 2000, et puis plus récemment ceux de l'environnement et de la transition écologique. L'appropriation de la thématique précarité énergétique sur ces trois territoires révèle comment les acteurs de terrain ont saisi les outils disponibles comme des moyens pour traiter cette question (Lees et al, 2015). Si ce sont d'abord des sensibilités environnementales qui animent les acteurs du Trièves, liés aussi au mouvement de la transition dans leur démarche TEPOS puis Rénovation énergétique, c'est l'expérience du traitement de la précarité sociale qui a permis aux acteurs du Rovaltain et de Saint-Fons de s'engager dans ces dispositifs.

Grâce à ces différents outils, plateformes, appels à projets et projets innovants, ces trois collectivités et leurs réseaux d'acteurs sur les territoires ont pu constituer un premier bouclier face à la précarité énergétique, qu'elles ont pu aborder chacune sous l'angle qui correspondait à leur problématique propre alors que leurs services en place n'auraient pas eu les moyens techniques et budgétaires de la traiter.

#### **4. La PE face au mille-feuille de l'action publique locale : un nouveau défi à intégrer pour les acteurs des territoires urbains**

Cependant, deux écueils apparaissent nettement sur le terrain, auxquels ces outils ne répondent pas forcément : d'une part l'organisation très sectorisée de l'action publique territoriale peine à prendre en compte de manière cohérente les enjeux transversaux (Muller, 1985 ; Bourgeois, 2015) ; par ailleurs la précarité énergétique, qui nécessiterait un travail de fond, s'accommode mal des financements limités dans le temps et attachés aux appels à projets. Face à ces difficultés, l'attitude pro-active observée sur nos trois terrains d'étude repose sur la capacité des acteurs locaux à profiter de réorganisations institutionnelles pour mettre en place du dialogue intersectoriel. C'est à ces deux points, des limites et de leurs dépassements, que cette partie est consacrée.

##### **4.1. Les difficultés d'une approche transversale : des AAP à l'institutionnalisation de certaines démarches**

Dès les années 2000, les acteurs sur le terrain, notamment ceux en prise avec la précarité sociale, pointent la difficulté à intégrer les différentes facettes de la pauvreté. Des acteurs moteurs et militants sur ces questions font du lobbying auprès des pouvoirs publics, comme l'ADIL 26, et rédigent un Manifeste en 2005 avec les acteurs nationaux de lutte contre la précarité sur le thème « Habitat, précarité sociale et énergie ». Ils insistent collectivement sur la nécessité de « 'décloisonner' l'action de chacun pour favoriser une action cohérente ».

L'idée d'une approche intégrée tenant compte du logement et de la mobilité apparaît de plus en plus largement partagée, comme en témoignent par exemple le compte-rendu du Comité technique du Projet Métropolitain des Solidarités (« Lutte contre la précarité énergétique », 4



octobre 2018) et la diversité de ses membres. Toutefois, même si elle est concrètement prise en compte dans les sphères de la planification et de la prospective dans les collectivités locales les plus dynamiques en matière de transition écologique, les partenariats ou les actions lancées restent généralement largement sectoriels. Dans le Rovaltain, du côté de la plateforme Mobilité comme du côté de la plateforme Rénovation, les acteurs s'accordent sur le manque de temps et de moyens financiers et humains pour porter des projets communs et s'orienter vers des formes de collaboration qui dessineraient une sorte de guichet unique autour de la précarité énergétique. Ce point ressort également du discours des acteurs des autres terrains étudiés, notamment du côté du logement et de l'habitat. Et cette idée de « guichet unique » qui constitue une solution intéressante pour les acteurs sur les territoires se heurte évidemment par sa nature transversale à l'organisation sectorielle de l'action publique. Elle est revendiquée tant par les collectivités locales qui se sont lancées dans les expériences de plateforme de rénovation, que par certains services de l'Etat, comme les DDT qui portent les projets ANAH et la politique de la ville. Dans leurs missions, ils sont confrontés au manque de coordination et de partage de l'information et travaillent en silo sur les territoires des OPAH d'un côté, sur les politiques de lutte contre l'habitat indigne de l'autre, à côté des plateformes de rénovation énergétique. Or ce premier niveau de difficulté de collaboration ne concerne que la précarité énergétique dans le logement, et il s'élargit encore lorsque l'on considère celle liée à la mobilité quotidienne. Ainsi, l'élaboration de certaines politiques publiques (de l'habitat, des zones d'activités) peuvent avoir des conséquences contreproductives sur ce point. Ce peut être le cas en matière de mobilité dans les territoires les plus urbanisés, comme dans l'exemple de la commune de Saint-Fons, enclavée entre zones d'activités et infrastructures de transports, et peu desservie par les transports publics ; dans d'autres territoires urbains ou périurbains, ce sont les politiques de planification qui ne régulent pas toujours l'étalement urbain et ses conséquences en matière de répartition des différentes activités sur les territoires. On retrouve ces débats autour de la Métropole lyonnaise et les tensions en matière de mobilité qui se créent avec son périurbain à l'Est comme le montrent les travaux récents porté par le programme POPSU (Charmes, 2021). Ceci peut aussi s'illustrer dans le cas lyonnais avec des politiques de mobilité qui n'intègrent pas toujours les territoires de banlieue (Lévêque, 2018) ou ignorent la dimension sociale de leurs actions (Féré, 2012).

L'approche largement sectorielle des politiques publiques reste ainsi un obstacle à la démarche nécessairement transversale (Douillet et al., 2019) de la lutte contre la précarité énergétique. Malgré des points de vue parfois divergents, les mondes du logement, de l'énergie

et du social ont appris à dialoguer sur le sujet depuis la définition de la précarité énergétique issue du Grenelle de l'Environnement. Mais cette définition est centrée sur le logement et l'intégration des enjeux de la mobilité est encore difficile.

#### **4.2. Une action publique à la mode néolibérale**

L'enjeu de coordination entre les différents secteurs constitue un défi de taille pour les nouvelles modalités introduites par l'approche néolibérale des politiques publiques. En effet, nous avons vu que les actions portées par les agences de l'Etat, au premier rang desquelles l'ADEME, mais aussi l'ANAH, et l'ANIL, se traduisent par la mise en place de plateformes de rénovation énergétique qui couvrent quasiment l'ensemble du territoire national aujourd'hui. En lien avec l'ANAH, elles proposent des démarches suivies pour la rénovation énergétique des logements, avec un large panel d'aides pour lutter contre la précarité énergétique du logement. En complément, les plateformes « Mobilité-emploi » s'adressent aux personnes dont la mobilité est une charge trop importante, notamment pour retrouver une activité ou un emploi. D'autres outils sont également déployés via des appels à projets auprès des acteurs des territoires (collectivités, associations, entreprises, etc.) pour sensibiliser, évaluer, accompagner les ménages en difficulté, aider à une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie et ainsi lutter contre la précarité énergétique quotidienne.

Mais le fonctionnement à travers des appels à projets, et les modalités de ces dispositifs comportent également des limites avec une durée de vie contrainte par les financements accordés et un personnel dédié souvent instable, en lien avec la question financière (recours massif aux contrats à durée déterminée). Les acteurs de terrain s'accordent tous sur ce problème de maintien des actions dans la durée et de capitalisation de l'expérience des acteurs, ainsi que de renforcement de la difficulté à mettre en place des réflexions transversales en exigeant des résultats mesurables rapidement qui poussent à se concentrer sur ce que l'on maîtrise. L'évaluation de ces politiques publiques s'avère ainsi difficile sinon impossible, car les objectifs définis au départ ne sont pas tous clairs ni partagés par tous les acteurs. Cela questionne le positionnement de la thématique de la précarité énergétique par rapport aux secteurs constitués de l'action publique et la place qu'elle peut occuper à l'avenir dans le cadre d'une politique pérenne et institutionnalisée, au-delà des expérimentations existantes. Très récemment, le déploiement de réseaux d'acteurs en charge de ces questions par l'ADEME tente de répondre à ces critiques comme l'illustre la mise en place du réseau FAIRE depuis 2020, ou le dispositif « Ma prime Renov » depuis l'été 2021. Ces dispositifs ont le mérite de jouer un

premier rôle de « guichet unique » dans l'approche du traitement de la précarité énergétique en simplifiant le schéma des interlocuteurs et le circuit des aides de financement. Le peu de recul sur les dispositifs ne permet pas une analyse plus précise aujourd'hui.

Toutefois, nos territoires de la première heure en matière de lutte contre la précarité énergétique ont tous trois ouvert des pistes en matière d'intégration de cette problématique en profitant des évolutions institutionnelles récentes pour pérenniser le traitement de cette question sur leur territoire.

#### **4.3. Les opportunités du renouveau institutionnel : économies d'échelle ou nouvelles réalités de l'action publique locale ?**

On observe un mouvement contradictoire sur l'ensemble des territoires, avec d'un côté un lissage progressif des interlocuteurs en matière de précarité énergétique prenant appui sur les connaissances et savoir-faire des acteurs, souvent associatifs, et de l'autre une multiplication et une complexification des initiatives et des outils pour traiter les différents aspects de la précarité énergétique et ses divers publics (locataires, propriétaires, habitat diffus/collectif, etc.), entraînant un manque de visibilité et de clarté pour les acteurs et les bénéficiaires.

Dans ce contexte, à l'échelle régionale en Auvergne-Rhône-Alpes, un service public de l'énergie s'est mis en place sous la houlette de l'ADEME, de l'ANAH et de l'ANIL, en lien avec les ministères de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Les différentes agences locales de l'énergie, Points infos énergie, et autres structures associatives liées à ces questions ont été fusionnées en une seule structure par département. Les 12 départements de cette Région comptent ainsi chacun un Espace infos énergie, interlocuteur unique pour accompagner les ménages sur les questions énergétiques (Cacciari, 2016, 2017). Il s'agit d'un pas important, d'autant plus que ces Espaces infos énergie sont labellisés au sein du réseau FAIRE de l'ADEME, leur assurant aussi un lien avec les principaux interlocuteurs du secteur de l'énergie et de la transition énergétique au niveau national. En effet, présents depuis plusieurs décennies sur ces questions sous leurs formes antérieures, ces acteurs ont une connaissance fine des territoires et une expertise en matière énergétique et de lutte contre la précarité énergétique. Ils deviennent par cette réforme des interlocuteurs identifiés au sein des territoires.

L'autre volet important pour la lutte contre la précarité énergétique en lien avec la mobilité, jusque-là portée principalement par des structures associatives soutenues par les

collectivités, a vu sa place redéfinie et intégrée à une échelle territoriale en adéquation avec les dynamiques socio-économiques de son territoire (Fouilland, 2013). Par exemple, la plateforme Mobilité Insertion portée par l'Association Uni-Est, rassemblant la banlieue Est de Lyon a été reprise par la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour être étendue à l'ensemble du territoire métropolitain. Dans le Rovaltain, les intercommunalités sont plus jeunes, et n'ont pas encore repris à leur compte cette compétence. Toutefois, l'association Mobilité 0726 créée en 2000 autour des difficultés de déplacements des ménages périurbains modestes est aujourd'hui à la disposition de l'ensemble du territoire, et c'est à cette échelle élargie qu'une réponse à l'AAP a été portée. Les Plateformes de rénovation énergétique sont quant à elles portées par les intercommunalités sur les trois territoires enquêtés. Elles accompagnent les ménages en fonction de leur situation (locataires, propriétaires, habitat privé, habitat social) en lien avec les services de l'Etat, et plus particulièrement les DDT.

Cette rapide description des évolutions récentes au sein des acteurs de la lutte contre la précarité énergétique révèle une implication progressive des collectivités territoriales de nos trois terrains d'enquête. Celles-ci entraînent des ajustements institutionnels et une standardisation progressive des acteurs comme l'illustre l'exemple des Espaces Infos Energie. On pointera que ces mutations récentes questionnent encore la bonne échelle d'intervention, avec les Espaces Infos énergie qui sont à l'échelle départementale, les plateformes Mobilité Insertion qui oscillent entre département et intercommunalité, et les plateformes de rénovation énergétique positionnées au niveau intercommunal (Fouilland, 2013).

Ces évolutions témoignent de la vitalité de la thématique de précarité énergétique dans les politiques d'action publique locales, même si elles se heurtent à des dilemmes organisationnels. On peut souligner que les collectivités rencontrées ont su profiter de modifications institutionnelles pour l'intégrer dans leur réflexion. C'est le cas de la Métropole de Lyon, créée en 2015, qui a engagé plusieurs réflexions transversales pour déployer une action publique dont les objectifs en matière de transition écologique et de lutte contre la vulnérabilité énergétique répondent aussi aux enjeux de construire des territoires adaptés à tous les habitants. C'est aussi ce que l'on retrouve dans le cas de la communauté de communes du Trièves, créée en 2012, lorsqu'elle se lance dans une initiative TEPOS intégrant les problématiques de mobilité et de logement, de même que dans le cas de la mise en place d'une réflexion prospective sur le territoire du Grand Rovaltain avec son SCoT de 2017 proposant des actions de lutte contre la précarité énergétique logement et mobilité.

## 5. Conclusion

Cette immersion dans les politiques de lutte contre la précarité énergétique sur trois territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes, a permis de décrire le cheminement et l'ancrage progressif de cette thématique dans le paysage des politiques publiques territoriales. Les modalités des politiques mises en place sont en lien étroit avec les spécificités des enjeux auxquels sont confrontés les acteurs sur leurs terrains (les diverses formes de précarité énergétique que les populations peuvent rencontrer, l'histoire du jeu d'acteurs local et les règles de la gouvernance du territoire).

Il peut être souligné un ensemble de divergences et de convergences dans le positionnement des différents types d'acteurs interrogés. Tout d'abord, des oppositions notables peuvent être trouvées entre les différents territoires et leurs spécificités (urbaines/rurales notamment) ainsi qu'entre les différents secteurs d'action (logement/mobilité notamment). Ceci ne doit pas cacher que l'ensemble des acteurs convergent dans leur volonté de se saisir des outils proposés. De même, quel que soit leur statut, ces acteurs convergent pour exprimer leur difficulté pour lutter contre la précarité énergétique face à la sectorisation de l'action publique et au saupoudrage des financements. Ainsi, la nature transversale de la thématique se heurte à des modalités d'action parfois standardisées autour d'une organisation sectorisée, et les outils actuels tendent à fragiliser la continuité de dispositifs qui nécessiteraient, dans le cas de la précarité énergétique, de s'inscrire dans le long terme. Enfin, les évolutions institutionnelles récentes, avec la montée en puissance de l'intercommunalité et l'émergence des Métropoles, ont fourni des occasions aux acteurs pour croiser leurs regards et intégrer cette problématique dans des actions transversales.

Enfin, la crise liée à la Covid 19 a amplifié les fragilités sociales, parmi lesquelles la précarité énergétique peut prendre des formes accentuées, liées à un confinement dans un logement mal isolé ou à des difficultés à se déplacer pour un emploi non télé-travaillable dans un contexte de réduction des transports collectifs. Ces situations témoignent de la difficulté pour les territoires, quels qu'ils soient, à produire des politiques inclusives et solidaires, capables de résister aux chocs profonds comme la crise sanitaire que nous venons de traverser.

## Bibliographie :

- Alterre Bourgogne (2007). *Cartographies de la vulnérabilité énergétique des ménages bourguignons*, Rapport d'étude.
- AREQ (2015). *Vulnérabilité énergétique des ménages liée au logement et aux déplacements sur le SCOT du Seuil du Poitou et la Communauté de Communes des Portes du Poitou*. Etude pour le compte du SCOT du Seuil du Poitou.
- Beslay, C., Gournet, R. & M.-C. Zelem (2015). Le Slime, un dispositif de réduction de la précarité énergétique, in Zélem M.C. & C. Beslay (eds), *Sociologie de l'énergie, Gouvernances et pratiques sociales*. Paris, Edition du CNRS, 309-321.
- Boardman, B. (1991). *Fuel poverty: from cold homes to affordable warmth*. London, Belhaven Press.
- Borraz, O. & V. Guiraudon (2008). *Politiques publiques 1, la France dans la gouvernance européenne*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Bourgeois, C. (2015). *Les Défis de l'intersectorialité : l'exemple de la mise en œuvre des dispositifs d'insertion professionnelle des immigrés*. Université de Bordeaux, thèse de science politique.
- Cacciari, J. (2016). Les Conseillers info-énergie : petites mains invisibles des politiques de maîtrise de la demande énergétique et de rénovation énergétique de l'habitat, *Formation Emploi* 135 : 137-154.
- Cacciari, J. (2017). Une écologisation précipitée du social ? Au-delà de la « précarité énergétique », in Barbier J.C. (ed.), *Protection sociale : le savant et la politique*. Paris, La Découverte, 100-119.
- CEREMA (2016). *Le coût résidentiel : de quoi parle-t-on ?* Lyon, Coll. L'essentiel.
- Charlier, D., Risch, A., & C. Salmon (2015). Les indicateurs de la précarité énergétique en France, *Revue française d'économie* 2015/4 vol XXX : 187-230
- Charmes, E. (dir.) (2021). *Métropoles et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*. Paris, Flammarion, coll. Autrement - Cahiers POPSU.
- Cochez N., Durieux, É., & D. Levy (2015). Vulnérabilité énergétique. Loin des pôles urbains, chauffage et carburant pèsent fortement dans le budget. *Insee Première* 1530.
- Coulombel, N. (2018). "Why housing and transport costs should always be considered together: A monocentric analysis of prudential measures in housing access", *Transport Policy* 65, pp. 89-105.

CNT (Center for Neighborhood Technology) & CTOD (Center for Transit Oriented Development), 2006, *The Affordability Index: A New Tool for Measuring the True Affordability of a Housing Choice*. Washington: The Brookings Institution, Urban Markets Initiative.

De Quero, A. & B. Lapostolet (2009). *Rapport du groupe de travail précarité énergétique*. Paris, rapport pour le Plan bâtiment Grenelle.

Devalière, I. (2015). *La précarité énergétique, un objet sociotechnique en cours d'identification*, in Zélem M.C. & C. Beslay (eds), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. Paris, CNRS Éditions, 305-308.

DREAL Rhône-Alpes (2009). *Vulnérabilité et précarité énergétique des ménages périurbains, à l'épreuve des comportements résidentiels et de mobilité, Aire métropolitaine de Lyon élargie. Approche exploratoire*, Rapport LET, OSL, UrbaLyon, 122 p

Douillet, A.C., Lebrou, V. & L. Sigalo Santos (2019). Transversalité, in Boussaguet, L., Jacquot, S. & P. Ravinet (éds), *Dictionnaire des politiques publiques*. Paris, Presses de Sciences Po, 658-666.

Epstein, R. (2005). Gouverner à distance. Quand l'État se retire des territoires. *Esprit*, 319, 96-111.

Fouilland, B. (2013). Contre la précarité énergétique, quel est le bon échelon ? *Revue Projet*, 334(3), 38-42.

Féré, C. (2012). La dimension sociale de la mobilité quotidienne, oubliée du développement urbain durable ? L'exemple de la Communauté urbaine de Lyon. *Vertigo* hors-série 11 [en ligne]

Haas, P., Makarewicz, C., Benedict, A. & T. Sanchez (2006), *Housing & Transportation Cost Trade-offs and Burdens of Working Households in 28 Metros*. Center for Neighborhood Technology and Virginia Tech Report.

Huré, M., Rousseau, M., Béal, V., Gardon, S. & M-C. Meillerand (2018). *(Re)penser les politiques urbaines, Retour sur 20 ans d'action publique dans les villes françaises (1995-2015)*, Paris, Ed. du PUCA.

Jacquot S. & C. Halpern (2015). Aux frontières de l'action publique. L'instrumentation comme logique de (dé)sectorisation, in Boussaguet, L., Jacquot, S. & P. Ravinet (dir.), *Une French Touch dans l'analyse des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 57-84.

Jouffe, Y. (2014). La précarité énergétique au travers de la mobilité quotidienne, in Zélem, M.C. & C. Beslay (eds), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. Paris, CNRS Éditions, 323-330.

- Lascoumes, P. (2012). *Action publique et environnement*. Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- Lees, J. (2014). *Ethnographier la précarité énergétique : au-delà de l'action publique, des mises à l'épreuve d'habiter*, Paris, EHESS, thèse en Anthropologie sociale et ethnologie.
- Lees, J., Bouillon, F., Musso, S. & S. de Cheveigné (2015). La précarité énergétique : Enquête sur une nouvelle catégorie d'action publique, in Zélem, M.C. & C. Beslay (eds), *Sociologie de l'énergie : Gouvernance et pratiques sociales*. Paris, CNRS Éditions, 331-337.
- Lévêque, A. (2018). Le gouvernement métropolitain de la banlieue lyonnaise à l'aune des politiques de transport urbain : socio-histoire d'une relégation, *Métropoles* [En ligne], Hors-série 2018.
- Maresca, B. & G. Mercurio (2014). Le coût résidentiel - coût privé, coût public de l'étalement urbain, *Cahier de Recherche du CREDOC* n°321.
- Mazeaud, A. & M. Nonjon (2018). *Le marché de la démocratie participative*, Vulaines-sur-Seine, Éditions du Croquant.
- Meillerand, M.C., Nicolas, J.P., Wawrzyniak, V. & N. Gondran (2021). Dynamiques métropolitaines versus transition énergétique : les difficultés d'un territoire aux marges face aux enjeux de mobilité quotidienne, le cas du Trièves, in Huré, M., Passalacqua, A. & M. Flonneau (eds.), *Métropoles Mobiles*. Rennes, PUR, 145-166.
- Meillerand, M-C., & J-P. Nicolas (2021). La précarité énergétique : une approche comparée en Auvergne-Rhône-Alpes in Charmes E. (dir.) *Métropoles et éloignement résidentiel. Vivre dans le périurbain lyonnais*. Paris, Flammarion, coll. Autrement, Cahiers POPSU, pp. 77-90.
- Morency, C., Tremblay-Racicot, F., & B. Milord (2022). *L'abordabilité intégrée des localisations résidentielles : Etat des connaissances scientifiques, des données, des indicateurs et des outils*. Montréal, rapport CIRRELT-2022-06.
- Muller, P. (1985). Un schéma d'analyse des politiques sectorielles. *Revue Française de Science Politique*, 35(2), 165–189.
- Pinson, G. (2020). *La ville néolibérale*. Paris, PUF.
- Poupeau, F.M. (2017). *Analyser la gouvernance multi-niveaux*, Grenoble, PUG.